



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

# Union Pour la Nouvelle Guinée "UNG"

Email : [contact.parti.ung2011@gmail.com](mailto:contact.parti.ung2011@gmail.com)

Conakry, le 17 Mars 2025

Contact :

Secrétaire Général  
+224 623 62 35 40

Chargé de  
communication  
+224 628 70 31 24

A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Motif : Contribution de l' Union pour la Nouvelle Guinée (UNG) à la gestion de la Transition.

Excellence,

Permettez – nous de vous adresser les félicitations de notre Parti pour les efforts que le gouvernement est entrain de déployer dans le cadre de la mise en œuvre du chronogramme de la Transition et par la même occasion de porter à votre connaissance, que fidèle à sa ligne de conduite politique, fondée sur le Partenariat gagnant – gagnant, l'UNG est un Parti indépendant, n'appartenant à aucune coalition politique et qui s'engage à bâtir un Etat démocratique fort, qui s'appuie sur un solide programme de gouvernance avec une vision de développement de 15 ans, à l'horizon 2040; qui offrira à notre pays désormais la possibilité de vivre dans une "Nouvelle Guinée" où : (i) la pauvreté est éradiquée en zone rurale, (ii) les inégalités et disparités de genre sont éliminées, (iii) l'économie nationale est transformée en profondeur, (v) l'offre de formation technique et professionnelle des jeunes est orientée vers les secteurs clés de développement, (vi) une gouvernance de qualité est au service de chaque citoyen, (vii) l'accès à une justice indépendante, efficace et équitable est un droit à chaque citoyen, (viii) la culture de la démocratie et des valeurs citoyennes est consolidée, (viii) la liberté de presse et l'accès équitable aux organes de presse sont renforcés, (ix) le cadre de coopération internationale est basé sur des avantages comparatifs et l'intégration stratégique de la Diaspora dans le développement et (x) la cohésion sociale et la solidarité nationale sont consolidées.

La présente contribution que nous avons l'honneur de vous transmettre s'inscrit en droite ligne au regard du niveau d'avancement de la mise en œuvre du chronogramme de la Transition que conduit le CNRD et son gouvernement, qui s'inscrit dans une logique de résultat de la REFONDATION DE L'ETAT, laquelle est supposée prendre fin le 31 décembre 2025, et permettre à notre pays de revenir à l'ordre constitutionnel de manière consensuelle avec la participation de toutes les parties prenantes au processus de développement socio-politique et économique de la Guinée.

Agrément : ARRETE A/2011/5440/MATD/CAB/DNLPR/SGG DU 06 OCTOBRE 2011

Siège : Carrefour Cimetière, Lambanyi  
C/ Lambanyi, Conakry



# Union Pour la Nouvelle Guinée "UNG"

Email : [contact.parti.ung2011@gmail.com](mailto:contact.parti.ung2011@gmail.com)

Contact :

Secrétaire Général  
+224 623 62 35 40

Chargé de  
communication  
+224 628 70 31 24

Monsieur le Premier Ministre, face à cet impératif, à l'UNG nous avons pris soins de procéder à une évaluation physique sommaire du chronogramme de la Transition en regroupant les dix (10) actions stratégiques en quatre (4) blocs thématiques comme suit :

Bloc 1: (i) le recensement général de la population et de l'habitat, (ii) le recensement administratif à vocation d'Etat-civil et (iii) l'établissement du fichier électoral. Les deux premières actions sont en cours et pourraient finir en fin 2025 si toutes les ressources sont disponibles et que les équipes travaillent en parfaite coordination et sans interruption. La dernière action pourrait être réalisée dans le premier trimestre de 2026 afin de disposer d'un fichier électoral crédible qui éviterait à la Guinée la mauvaise expérience du passé électoral que notre pays a connu et qui s'est soldée par un échec total de la démocratie en Guinée avec toutes ses conséquences.

Bloc 2: (i) Elaboration de la nouvelle constitution, (ii) Organisation du scrutin référendaire sur la nouvelle constitution et (iii) Elaboration des textes de lois organiques. Un projet de nouvelle constitution est élaboré par le CNT, dont le processus de validation n'a pas été achevé dans la mesure où la dernière version de la réunion de Kindia n'a pas encore fait l'objet d'un consensus technique et politique à travers un possible atelier national de haut niveau pour s'assurer que toutes les observations et contributions dont celles de l'UNG sont effectivement prises en compte par tous les acteurs politiques et les organisations de la société civile, ou qu'un rejet éventuel a fait l'objet d'un consensus. Cette finalisation pourrait intervenir, par exemple avant fin mars 2025 pour disposer de textes organiques alignés au contenu de la constitution dont l'organisation référendaire pourrait intervenir en décembre de cette année 2025.

Bloc 3: (i) Organisation des élections locales et communales y (ii) Législatives. Il est souhaitable d'insérer une action importante dans ce bloc qui est celle de la mise en place de la commission électorale avec tous ses dénombremments dans la pyramide électorale, ce qui éviterait des improvisations programmatiques et budgétaires et rassurerait à toutes les parties impliquées de la qualité du travail, la transparence de la procédure établie et de la fiabilité des résultats de tout le processus électoral. Cette suggestion nous parait fondamentale tenant compte de la douloureuse expérience du passé où la précipitation et la distorsion des tâches ont laissé des plaies qui ne sont toujours pas guéries dans la gestion de la structure de base pour la gestion des élections dans notre pays. Sur ce, nous recommandons que l'organisation des élections locales et communales, ainsi que législatives, se réalise de la base au sommet, et pourrait par exemple, intervenir au courant du mois de septembre 2026 et nous permettre d'éviter l'expérience du passé, qui a consisté à la pyramide renversée, c'est à dire du sommet à la base dont l'impact

Agrément : ARRETE A/2011/5440/MATD/CAB/DNLPR/SGG DU 06 OCTOBRE 2011

Siège : Carrefour Cimetière, Lambanyi  
C/ Lambanyi, Conakry



# Union Pour la Nouvelle Guinée "UNG"

Email : [contact.parti.ung2011@gmail.com](mailto:contact.parti.ung2011@gmail.com)

Contact :

Secrétaire Général  
+224 623 62 35 40

Chargé de  
communication  
+224 628 70 31 24

sur la démocratie s'est toujours traduit par des coups d'état militaires avec un perpétuel recommencement et toutes les conséquences socio-économiques et politiques qui en ont résulté.

**Bloc 4:** (i) Organisation de l'élection présidentielle et (ii) Mise en place des institutions républicaines. Dernière étape de la Transition, ce bloc doit couronner les efforts du CNRD et du Gouvernement avec l'implication de tous les acteurs et partenaires au développement dans l'organisation d'une élection présidentielle moderne et modèle qui respecte la volonté populaire de notre peuple, dont les résultats ne souffriront d'aucune contestation. La réalisation de la première action pourrait intervenir par exemple, en décembre 2026 et la deuxième, en janvier 2027, qui pourra marquer un tournant historique dans notre pays avec une Transition couronnée de succès et le lancement d'une démocratie solidement ancrée sur des résultats d'impact au bénéfice de la génération actuelle et celles futures de notre pays.

Monsieur le Premier Ministre, loin de prétendre vouloir réaliser une action exclusivement réservée à votre autorité en qualité de chef du gouvernement, nous vous prions de bien inscrire cette modeste contribution de notre Parti, qui est dans ses habitudes, comme une action alignée à l'esprit du Partenariat que nous avons toujours souhaité développer avec les institutions de notre pays pour une nouvelle Guinée forte, prospère et en bonne santé. La contribution s'articule autour des points suivants :

- 1) L'évaluation à mi – parcours du chronogramme de la Transition au courant du deuxième trimestre de 2025 pour permettre à toutes les parties prenantes et la population en général, d'être bien fixés sur le niveau d'exécution des dix (10) points stratégiques de la Refondation de l'Etat.
- 2) La présentation et validation des résultats de l'évaluation à mi – parcours avec l'implication de toutes les parties directement responsables de la mise en œuvre du chronogramme, à savoir : (i) Primature, CNT, MATD et PNRAVEC, (ii) les acteurs politiques et les organisations de la Société Civile, (iii) les partenaires multi et bilatéraux et (iv) les partenaires du secteur privé.
- 3) Sur la base des résultats de l'évaluation à mi – parcours du chronogramme, proposer au Gouvernement et au CNRD sous le haut leadership du Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya, la prolongation de la Transition jusqu'au 31 janvier 2027 pour le bonheur de la Guinée et de tous les Guinéens.
- 4) L'évaluation et le renforcement technique du Comité de Suivi et Evaluation de la Transition qui doit désormais offrir des indicateurs de résultats en lien avec le chronogramme actualisé de la Transition pour situer périodiquement toutes les parties impliquées dans le processus sur le niveau de la mise en œuvre des actions programmées.





REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

# Union Pour la Nouvelle Guinée "UNG"

Email : [contact.parti.ung2011@gmail.com](mailto:contact.parti.ung2011@gmail.com)

Contact :

Secrétaire Général  
+224 623 62 35 40

Chargé de  
communication  
+224 628 70 31 24

5) La mise en place d'un solide programme de communication social sur le chronogramme de la Transition et des actions d'impact du Gouvernement au niveau national.

Excellence Monsieur le Premier Ministre avec l'espoir que cette contribution ouvrira la réflexion bénéfique sur le processus de mise en œuvre de notre Transition que nous voulons tous de qualité, nous vous prions de recevoir l'expression de notre sincère collaboration et la totale disponibilité de notre Parti à œuvrer pleinement à vos côtés pour l'aboutissement heureux de ce chronogramme auquel nous attachons un intérêt particulier pour le bonheur de notre pays.

CC :

1. Président du Conseil National de la Transition (CNT)
2. Ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation (MATD)

Le Président de l'UNG

Dr Oumar BALDE

Agrément : ARRETE A/2011/5440/MATD/CAB/DNLPR/SGG DU 06 OCTOBRE 2011

Siège : Carrefour Cimetière, Lambanyi  
C/ Lambanyi, Conakry

